

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TROYES
Accueil – Pôle de la famille
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
83 rue du Général de Gaulle – 10000 Troyes

REQUÊTE EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'UNE ORDONNANCE DE PROTECTION

Articles 515-9 et suivants du code civil et articles 1136-3 et suivants du code de procédure civile

A déposer en 2 exemplaires au greffe – accueil du Pôle de la Famille TGI de Troyes

DEMANDEUR-DEMANDERESSE (vous) - N° de téléphone :

NOM (en majuscule)

Prénom(s) :

Date de naissance :

lieu de naissance

Adresse (**sauf si vous ne souhaitez pas que votre adresse soit communiquée au défendeur, dans ce cas, REMPLIR la case N°6 concernant la domiciliation sur la requête**) :

Code postal :

Ville :

Votre situation familiale : marié-e en couple non marié-e Séparé-e ou divorcé-e

DÉFENDEUR-DEFENDERESSE - N° de téléphone :

NOM (en majuscule)

Prénom(s) :

Date de naissance :

lieu de naissance

Adresse (précisez le numéro de l'appartement)

Code postal :

Ville :

ENFANTS CONCERNÉS

NOM :

Prénom :

Né-e le :

À :

Adresse :

NOM :

Prénom :

Né-e le :

À :

Adresse :

NOM :

Prénom :

Né-e le :

À :

Adresse :

NOM :

Prénom :

Né-e le :

À :

Adresse :

NOM :

Prénom :

Né-e le :

À :

Adresse :

2 - L'interdiction pour le défendeur de détenir ou porter une arme (avec le cas échéant l'obligation de les remettre au greffe du tribunal)

.....
.....
.....
.....
.....

3 - Statuer sur la résidence séparée des époux en précisant lequel des deux continuera à résider dans le logement conjugal

.....
.....
.....
.....
.....

4 - L'attribution de la jouissance du logement ou de la résidence du couple au partenaire ou au concubin qui n'est pas l'auteur des violences et la fixation des modalités de prise en charge des frais afférents à ce logement

.....
.....
.....
.....
.....

5 - Statuer sur :

les modalités de l'exercice de l'autorité parentale

Indiquez les mesures souhaitées

.....
.....
.....
.....
.....

la contribution aux charges du mariage pour les couples mariés

l'aide matérielle pour les partenaires de PACS

la contribution à l'entretien et à l'éducation du (des) enfant(s)

Indiquez les montants sollicités

.....
.....
.....
.....
.....

- 6 - L'autorisation de dissimuler votre domicile ou votre résidence et d'élire domicile
 - chez l'avocat-e qui vous assiste ou vous représente (précisez son nom et ses coordonnées)

.....

.....

.....

.....
 - auprès du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Troyes
 - chez une personne morale qualifiée.**

7 – L'admission provisoire à l'aide juridictionnelle

Si vous êtes menacé-e de mariage forcé, vous pouvez demander à être protégée par une mesure d'interdiction temporaire de sortie du territoire conformément à l'article 515-13 du code civil.

- Je souhaite bénéficier d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire.

Motifs :

.....

.....

.....

.....

.....

Signature du/de la demandeur-e :

Fait à :
Le

Liste des pièces à fournir en DEUX exemplaires

- Votre requête (cet imprimé) remplie **complètement, datée et signée**
- Tous documents justifiant votre requête (par exemple : main courante, attestations, certificats médicaux, témoignages écrits de votre entourage, etc...)

Et si ces documents sont en votre possession :

- Copie intégrale de votre acte de naissance (ORIGINAL)
Copie simple des dernières décisions de justice intervenues en matière familiale vous concernant
- Copie intégrale récente (ORIGINAL) de l'acte de naissance de chaque enfant concerné (avec mention de reconnaissance pour les parents non mariés)
- Justificatif de domicile
- Copie du livret de famille
- En cas de demande en contribution aux charges du ménage ou de demande d'aide juridictionnelle provisoire : tous justificatifs concernant vos charges et vos ressources